



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
DIRECTION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ CIVILES

# BREVET NATIONAL DE PREVENTION CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE ET DE PANIQUE

**Le ministre de l'intérieur, et de l'aménagement du territoire,**

à l'issue du stage organisé du 11 au 29 septembre et du 13 au 17 novembre 2006,

par l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers, conformément aux prescriptions de l'arrêté du 28 décembre 1983 modifié,

vu le procès verbal du jury d'examen en date du 20 décembre 2006, certifie que :

**Le Lieutenant Thierry NZEUTEM,**

a obtenu le brevet national de prévention contre les risques d'incendie et de panique.

Fait à Paris, le 20 décembre 2006

Le Colonel Philippe BODINO  
Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure  
des Officiers de Sapeurs-Pompiers



Mme le Colonel Sylvie ROQUES  
Chef du Bureau du Métier de Sapeurs-Pompiers,  
de la Formation et des Equipements

N° 8655